

LA POSTE

Pas facile d'imaginer les débuts de la "poste" dans nos contrées ! Depuis les premières tribus néolithiques jusqu'aux Celtes qui peuplent l'Yveline quelques siècles avant notre ère, des messagers à pied, d'éventuels signaux de fumée d'un coteau à l'autre, et sans doute rien de plus...

Il y eut bien en Gaule la Poste Impériale, messagerie administrative officielle de l'Empire Romain.



Au Moyen Âge, une poste désigne encore la distance séparant deux relais, souvent deux lieues (soit environ huit kilomètres actuels). La *Poste aux Chevaux*, service de messagerie strictement d'usage royal à l'origine (XVe siècle), devient un service public en 1505 sous Louis XII. Il s'agit du transport de voyageurs et accessoirement de courrier par des voitures attelées, appelées selon les époques, coches, malles-poste ou diligences.

Louis XI avait déjà créé un corps de *Chevaucheurs de l'Ecurie du Roy*, messagers d'élite, dont le nombre est porté à *six-vingts* (120) par Charles VIII. Mais, en 1576, Henri III promulgue un édit royal autorisant pour la première fois le public à utiliser la Poste : "*Ordonnons le port de chaque lettre depuis la ville où sera établie la Cour jusqu'à la ville où sera le Parlement de Province et en rapporter réponse*". Mais ce service postal reste très irrégulier !

Henri IV et Fouquet de La Varane, nommé *Général des Postes* en janvier 1608, maintiennent le tarif de 1576 (10 deniers tournois la lettre, 15 pour un paquet de trois à quatre missives, 20 pour poids supérieur à une once) et autorisent les lettres du public à *être routées*.

Il faut attendre Louvois, *Surintendant général des Postes*, réorganise le service en 1668 (contraignant - entre autres choses - les villes closes d'enceintes à ouvrir leurs portes au service postal, même de nuit).

Près de chez nous, dès 1676, un bureau de la Poste aux Lettres est créé à Montfort, un autre à Houdan ; Versailles ouvrira seulement en 1693, Neauphle et Rambouillet vers 1700. Un service de messagerie entre Thoiry et Montfort semble exister à titre privé pour l'usage de M. de Machault, permettant à ce dernier de connaître rapidement les dépêches provenant de la capitale. C'est ce qu'indique ce courrier du Comité Révolutionnaire de Thoiry daté du 12 prairial de l'an II :

"A l'époque où ils sont arrivés à Thoiry, ils ont établi une poste de Thoiry à Montfort pour tous les jours et nous n'avons pas connaissance des dépêches qui pouvaient lui parvenir."

Notons en passant qu'en 1770 fut nommé Intendant général des Postes Claude Jean Rigoley d'Ogny, baron de son état, qui fut notamment seigneur de Villarceaux et posséda quelques terres à Andelu.

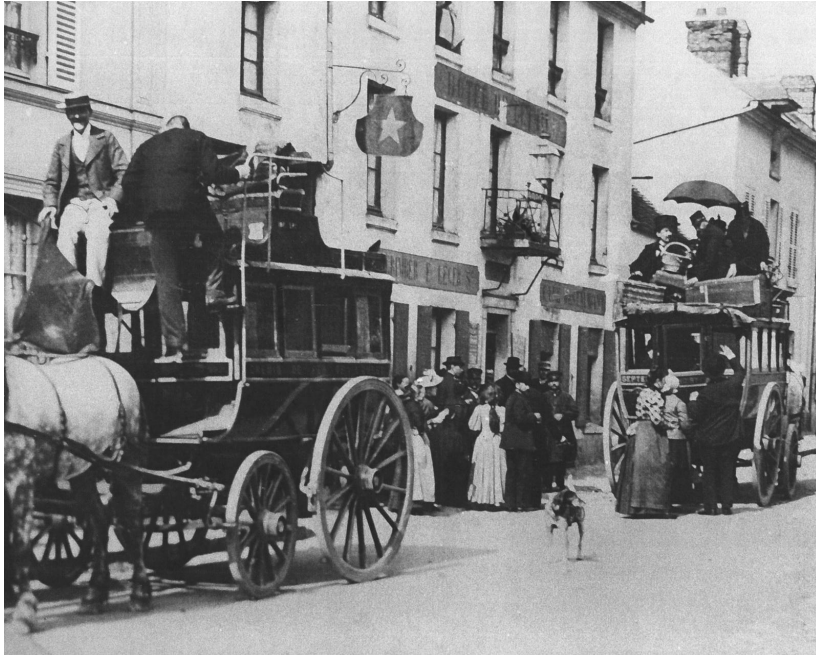
A la veille de la Révolution, l'Administration générale des Postes du Royaume était sise à l'hôtel d'Armenonville, rue Plâtrière à Paris. Le port des lettres coûtait entre 6 et 14 sous. Il y avait trois départs pour Toulouse et Bordeaux, un pour Cahors. Les diligences parcouraient 30 à 40 lieues en 15 à 20 heures. (Paris - Lyon : quatre jours ; Paris - Marseille : huit jours). Parallèlement, il existait aussi une "*Petite Poste de Paris*", service privé strictement parisien, créé en 1760 par le philanthrope Piarron de Chamousset. Le siège était établi rue des Déchargeurs. Il y avait un bureau dans chaque quartier, 200 boîtes, 117 facteurs, neuf distributions par jour à Paris et trois dans la proche banlieue pour deux à trois sous de port. Les lettres étaient relevées toutes les heures par des facteurs en uniforme s'annonçant avec une espèce de criquet.

C'est le Consulat (le 27 prairial de l'an 9) qui impose un quasi monopole de l'Administration des Postes aux Lettres en ce qui concerne l'acheminement de tout courrier d'un kilogramme et moins. Des voitures assureront désormais un service postal exclusif (sans passager). C'est vraiment l'acte de naissance de la Poste moderne.

Vers 1820, quatre bureaux de poste seulement couvrent les 127 communes de l'arrondissement de Mantes, desservis par la malle-poste d'un certain Père Lepage.

LA POSTE...

La distance entre Septeuil et Pontchartrain représentait deux postes et demie. Depuis 1810 jusqu'à la fin du XIXe siècle, un aller-retour quotidien reliait Septeuil à Versailles via Thoiry dans des voitures de quatre ou six places (selon les époques) à 4,50 f la place. Des sacs de courrier accompagnaient les voyageurs et étaient ainsi acheminés jusqu'aux bureaux locaux des villages traversés.



Cette photo (prise vers 1890 ?) montre une malle-poste des Chemins de fer de l'Ouest en stationnement devant l'auberge de l'Etoile à Thoiry.

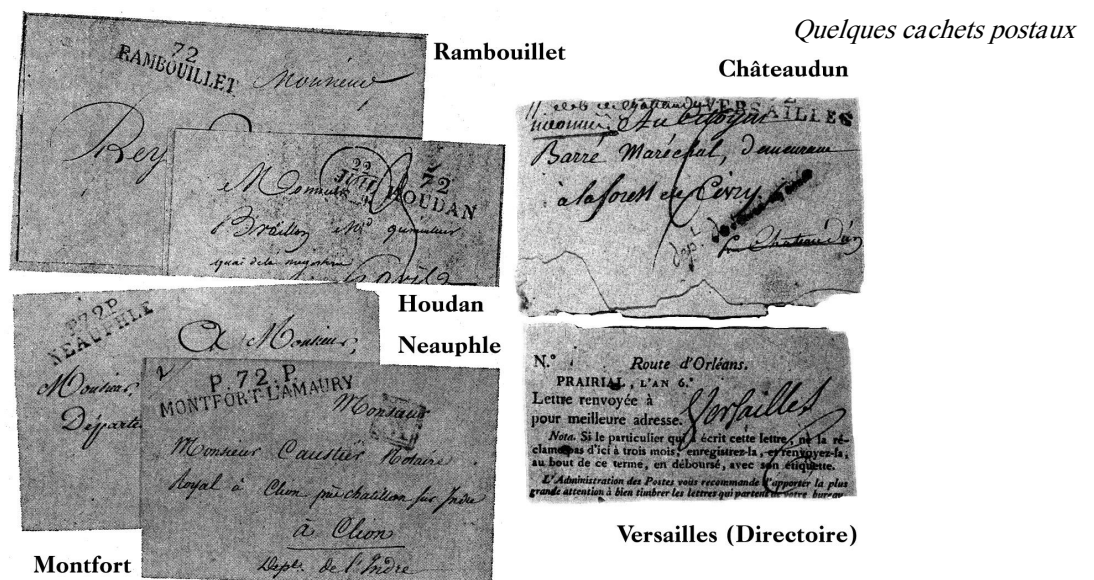
Un autre omnibus, en retrait, assure la liaison avec Septeuil.

Le maître de poste qui gérait alors la ligne était le sieur Mallet (ou Maillet, selon les sources).

En 1821, le conseil municipal de Thoiry décide que "*vu l'état des choses, le bureau situé à Montfort est le bureau dont la commune fait choix pour le service de sa correspondance*". On sait hélas peu de choses sur ce premier bureau officiel ; Il y a quelques années encore, paraît-il, on pouvait voir, à demi effacée, une inscription "Poste aux lettres" sur la première maison des Perrons à l'ombre d'un vieux tilleul.

Un dessin de 1825 montre la voiture du service Versailles - Septeuil à l'arrêt devant la maison du sieur Pelletier (au 24 ou au 26 actuels de la rue de la Porte St-Martin) légendé ainsi : "*le conducteur remet à Jacques Langevin une boîte longue dans laquelle se trouve la correspondance destinée au maître du château*".

Cette maison a fait office de bureau de poste au moins pendant un temps. Jacques Langevin est recensé en 1841 comme distributeur de lettres et, en 1846, comme buraliste de lettres.



LA POSTE...

Plus tard le bureau fut déménagé dans la maison de la pharmacie actuelle puis vers 1910 dans la maison qui lui faisait presque face et qui vient d'être désaffectée.

Dans le dernier tiers du XIXe siècle, Thoiry tint lieu de bureau distributeur pour toutes les communes avoisinantes jusqu'à Saulx-Marchais et assura jusqu'à trois distributions de courrier par jour !

Le télégraphe électrique ne fut mis en service à Thoiry que vers 1880-1882 via Septeuil ; les services des Postes et ceux des Télégraphes avaient été logiquement réunis dans une seule et même administration par un décret du 27 février 1878.

Le téléphone arrivera, lui, en 1900 via Montfort pour six abonnés (financièrement aisés, vu les premiers tarifs !).

Ainsi, le XIXe siècle entier aura été nécessaire au développement de la Poste...

Malgré tout, le progrès est là. Et la demande des citoyens (on ne dit pas encore "consommateurs") est de plus en plus forte.

Voici les principales étapes de cette évolution :

1830 : la Poste institue les cachets à date pour "tracer" le courrier et accélérer son acheminement.

1846 : ouvertures des bureaux de Poste de 8 h du matin à 7 h du soir (hiver) et de 7 h du matin à 8 h du soir (été) sans interruption. Jusqu'à 6 levées et 6 distributions à Versailles (5 les dimanches et jours de fête).

1^{er} janvier 1849 : naissance du timbre-poste en France dont l'usage ne sera universel et obligatoire qu'en 1854.

Le 23 septembre 1870 à Montmartre, naît la Poste aérienne, pressée par les événements : le ballon "Le Neptune" arrache, vers l'Ouest, 125 kg de courrier au siège de Paris. La même année, pendant la même guerre, au camp de Conlie (Sarthe) naît en France la carte postale grâce à l'imagination d'un libraire de Sillé-Le-Guillaume, Léon Besnardeau, disposant d'un stock de cartes en bristol.

La carte postale (en fait invention américaine de 1861) fut institutionnalisée par la loi du 10 décembre 1872 (France et Algérie) puis étendue en 1876. Mais il faudra attendre 1889 pour voir sa consécration définitive.

C'était une vraie révolution quand on songe que la carte de vœux datait du règne de Louis XIII !



Mais nous n'avons pas encore évoqué un personnage sans lequel la Poste ne serait pas ce qu'elle est : le facteur !

A l'origine, son travail est mal rémunéré et très contraignant (participation au tri préalable du courrier, réprimandes fréquentes, obligation de distribution quotidienne y compris dimanches et jours fériés (le premier jour de congé hebdomadaire ne sera attribué que vers 1850), le courrier en port dû exigeant de rencontrer un à un les destinataires, sans adresse précise (la numérotation des rues n'est pas encore en usage) ; tout déplacement se fait à pied (un minimum de 40 km quotidiens entre 8 h et 22 h !), cela, bien sûr, sans aucune sécurité de l'emploi, ni mutuelle en cas d'accident (risque pourtant fréquent).

Bref, on estimait alors qu'un facteur rural, en 15 ans de carrière, avait parcouru au moins cinq fois le tour du globe !

Les facteurs n'enfourcheront une bicyclette que vers 1895-1900 : quel confort cela a dû paraître pour eux !

Aujourd'hui, les "préposés" ont remplacé les facteurs et les voitures jaunes, les bicyclettes ; les cartes à puce et autres distributeurs de billets ont relégué les services d'autrefois aux oubliettes.

Et, en ce début d'année, Thoiry a inauguré sa nouvelle poste, ouvrant un nouveau chapitre de ce service public, indispensable s'il en est !

